

SERVICES PROPOSES

Les services proposés par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Manzat Communauté sont nombreux :

✓ SOUTIEN A DOMICILE

Une équipe d'une cinquantaine d'aides à domicile professionnelles et formées intervient 365 jours/an, auprès de 270 bénéficiaires, pour les accompagner dans la **réalisation des tâches quotidiennes** (travaux ménagers, courses et préparation des repas, démarches administratives, ...) et **essentielles dans le cadre de l'aide à la personne** (aide à la toilette, au lever/coucher, à la prise des repas, à la promenade, ...).

Ce service s'adresse à tous : personnes âgées de 60 ans et plus, ou en situation de handicap, personne rencontrant des difficultés momentanées (soucis de santé, sortie d'hospitalisation, ...), ainsi qu'aux familles ayant besoin d'un appui dans les tâches quotidiennes (sortie de maternité,...).

Le service d'aide à domicile du CIAS apporte son **aide à la constitution des dossiers de demande de prise en charge** auprès des caisses de retraite, mutuelles, ou du Conseil départemental (APA), en fonction de la situation.

Pour les heures non prises en charge par ailleurs, le tarif appliqué dépend d'un **barème social**, selon 6 tranches de revenus, **de 10.73 € à 20.96 € de l'heure**, soit un prix de revient de **5.36 € à 10.48 €** après déduction des avantages fiscaux (le service est déclaré et permet aux usagers de bénéficier d'avantages fiscaux à hauteur de 50%).

→ **Renseignez-vous vite auprès du CIAS – Tél. 04 73 86 74 91**

✓ PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Lorsque la préparation quotidienne des repas devient difficile, un **service de portage de repas** équilibré est proposé. Le repas comprend une entrée, un plat principal (viande ou poisson + accompagnement de légumes), du fromage ou laitage et un dessert. Il est accompagné de pain. Un potage supplémentaire peut être fourni pour le soir (en option).

Organisé en liaison froide, le service répond aujourd'hui à la demande de près d'une centaine de personnes, qu'elles soient **âgées**, en situation de **handicap**, ou **momentanément dépendantes (sortie d'hospitalisation,...)**.

Barème social : le tarif des repas varie en fonction des revenus, selon 8 tranches, avec un prix de base à partir de 5.77 €.

→ **Renseignez-vous vite auprès du CIAS – Tél. 04 73 86 74 91 - 04 73 86 99 19**

✓ TELEASSISTANCE

Contribuant au maintien à domicile, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, avec l'appui du CIAS, propose un dispositif de téléassistance, qui permet, **en cas de chute ou de besoin d'une urgence médicale, d'entrer directement en contact avec le SAMU/CODIS, 24H/24 et 7 jours/7**. Il suffit de déclencher l'appel à l'aide d'une simple pression sur le médaillon émetteur.

Le dispositif s'adresse aux personnes âgées isolées, de plus de 65 ans, ou 60 ans pour les personnes inaptes au travail, et aux personnes reconnues handicapées à plus de 80%.

L'installation du transmetteur est **gratuite** (une prise électrique et une prise téléphonique suffisent pour pouvoir l'installer). Elle est effectuée par les Sapeurs-Pompiers dans les 8 jours à réception du dossier. L'abonnement mensuel varie en fonction des revenus.

→ **Renseignez-vous vite auprès de la mairie de votre résidence.**

✓ **ETABLISSEMENT D'HEBERGEMENT POUR PERSONNES AGEES DEPENDANTES (EHPAD)**

Lorsque le domicile n'est plus adapté, pour des raisons de santé, de sécurité ou d'isolement, les EHPAD des Ancizes-Comps (34 lits) et de Manzat (41 lits) garantissent un accueil respectueux, avec du personnel compétent et qualifié (infirmières, aides-soignantes, animateurs, cuisiniers,...), dans une ambiance familiale, qui favorise les moments de partage et de convivialité.

Afin d'assurer le bien-être et le confort des résidents, différents services sont proposés : pédicure, coiffeur, kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricien, ... et des animations régulièrement mises en place : gymnastique douce, travaux manuels, cuisine, ateliers mémoire, sorties à thème,...

→ **Renseignez-vous auprès de chaque établissement (liste d'attente commune) :**

EHPAD des Ancizes-Comps
Rue de la Liberté
63770 LES ANCIZES-COMPS
Tél. 04 73 86 81 59

EHPAD « le Montel » de Manzat
Route de Riom
63410 MANZAT
Tél. 04 73 86 57 45

✓ **BUS DES MONTAGNES**

Pour favoriser les déplacements, en collaboration avec le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, un service de bus, **ouvert à tous**, est proposé.

Un voyage mensuel est organisé chaque 2^{ème} jeudi du mois, au départ des Ancizes-Comps à 12h30, en passant par Saint-Georges-de-Mons (12h35), Vitrac (12h40), La Vareille (12h45), Manzat (12h50), Charbonnières-les-Vieilles (12h55), Loubeyrat (13h05), Charbonnières-les-Varennes (13h15) et Pagnat (13h20) jusqu'à la gare routière de Clermont-Ferrand, *via* Riom.

Le coût est de 3.50 € en trajet simple et de 5 € pour un aller-retour.

Il est nécessaire de s'inscrire à l'avance auprès du CIAS **le mardi précédant le voyage.**

2

En plus de ces trajets réguliers, des **voyages à thème sont organisés en cours d'année** (Foire de Cournon, Marché de Noël, ...).

→ **Renseignez-vous vite auprès du CIAS – Tél. 04 73 86 74 91**

✓ **MOBIPLUS**

Ce dispositif, également mis en place par le Conseil départemental, s'adresse aux **retraités de plus de 60 ans et plus** pour tout déplacement (coiffeur, médecin, courses, visites familiales ou amicales, accès bus des Montagnes...), **aux demandeurs d'emploi en insertion professionnelle, bénéficiaires du RSA ou jeunes accompagnés par la permanence d'accueil, d'information et d'orientation** pour accéder à un entretien d'embauche, une entrée en formation qualifiante, un stage ou une reprise d'activité professionnelle.

Un formulaire de demande d'attribution est à remplir afin de bénéficier d'un carnet de 24 chèques de 3 € utilisables auprès des taxis partenaires du dispositif, comme pour régler les trajets dans le cadre du Bus des Montagnes.

→ **Renseignez-vous auprès du CIAS (Tél. 04 73 86 74 91) ou auprès de la circonscription d'action sociale (antenne des Ancizes-Comps – tél 04 73 86 89 90)**